

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

HONNEUR – FRATERNITE – JUSTICE

MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Projet d'Employabilité des Jeunes en Mauritanie (PEJ)



Demande de prix

**POUR LE RECRUTEMENT D'UN PRESTATAIRE DE TELECOMMUNICATION POUR LA
FOURNITURE DE SERVICES EN APPUI AUX ACTIVITES DU PROJET
D'EMPLOYABILITE DES JEUNES VULNERABLES (PEJ)**

Avril 2022

1. CONTEXTE

Le gouvernement mauritanien a placé le secteur de l'emploi comme objectif prioritaire de développement économique à caractère inclusif¹ au sein de sa Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée (SCAPP 2017-2030). En lien avec les orientations de la SCAPP, le Ministère de l'Emploi a élaboré une stratégie Nationale de l'Emploi (SNE) pour la période 2018-2030 qui a été officiellement approuvée par le gouvernement en mars 2018. La stratégie comporte quatre priorités : (i) coordination avec les politiques sectorielles, (ii) appui au développement du capital humain, (iii) renforcement des services publics de l'emploi et (iv) cadre de gouvernance de l'emploi. De plus, la SNE définit « les cibles prioritaires de la politique de l'emploi : les jeunes (femmes et hommes) de niveau éducatif primaire et secondaire ».

L'objectif quantitatif fixé est d'augmenter le nombre annuel de jeunes insérés par les programmes d'emploi de 20.000 en 2018 à 110.000 en 2030.

La Banque mondiale poursuit aujourd'hui son appui au gouvernement Mauritanien dans sa politique d'emploi des jeunes, en particulier en mettant l'accent sur les femmes et les jeunes sans diplômes, cibles prioritaires de la stratégie Nationale de l'Emploi. A cet effet, le gouvernement a mis en place avec l'appui de la Banque Mondiale un projet d'amélioration de l'employabilité des jeunes vulnérables, en tenant compte des principales contraintes relatives à l'emploi des jeunes en Mauritanie : faible création d'emplois dans le secteur formel ; accès limité aux services de l'emploi, à l'information, au crédit et à la formation professionnelle, et manque d'opportunités de développement des compétences.

L'objectif de développement du projet est d'améliorer l'employabilité des jeunes vulnérables, en particulier des femmes, dans des zones sélectionnées.

Le projet cible les jeunes (âgés de 15 à 24 ans) ayant atteint au maximum le niveau de fin du secondaire (sans avoir obtenu le bac) et qui sont : (i) sans emploi ; ou (ii) travaillant dans conditions précaires et qui résident dans l'une des wilayas suivantes : Nouakchott, Hodh Gharbi, Hodh Echarghi, Assaba, Trarza et Guidimagha.

Ce projet appuie un programme d'inclusion économique pour les jeunes vulnérables en fournissant un ensemble de services multidimensionnels et intégrés, qui soutiennent les jeunes vulnérables pour renforcer leur employabilité et un appui à la recherche d'emploi. Le projet contient une combinaison de services, qui dépend des besoins particuliers du bénéficiaire, et peut inclure un parcours général et un parcours spécialisé proposés selon 3 composantes qui sont (i) Orientation, projet professionnel et formation en compétences de vie, (ii) Formation technique et apprentissage (secteurs formel et informel) et (iii) Renforcement de l'esprit d'entreprise, appui et coaching pour des activités génératrices de revenus.

L'Agence Nationale pour l'Emploi (Agence TECHGHIL) est chargée de la mise en œuvre de la composante 1 incluant l'identification des bénéficiaires, l'accueil, l'inscription, l'orientation des jeunes, ainsi que la formation en compétences de vie. C'est dans ce cadre que l'Agence TECHGHIL compte recourir aux services d'un prestataire de services de télécommunication en vue d'accompagner et de faciliter la circulation de l'information en s'appuyant sur les nouvelles technologies de l'information entre les parties prenantes et les bénéficiaires, à

¹ SCAPP, volume 2, section 399

travers un échange d'information et de données permanent sur les différentes étapes de réalisation des activités de la composante.

2. OBJECTIF DE LA PRESTATION

Il s'agit de retenir l'un des 3 opérateurs de téléphonie mobile du pays pour faire bénéficier l'Agence TECHGHIL, pendant 5 ans, des services et produits de télécommunication : services SMS, groupe fermé d'utilisateurs, amélioration de connectivité, Numéro vert,

Spécifiquement, il s'agit de :

- ✓ Améliorer l'accès et la qualité de la connexion internet au niveau de toutes structures de TECHGHIL dans les wilayas du projet (siège et représentations dans les wilayas du projet) ;
- ✓ Prendre en charge un service de messagerie automatique en interface avec le Système DELIL (envoi automatique des messages SMS et autres via DELIL aux bénéficiaires potentiels et à leurs familles) ;
- ✓ Mettre en place un Groupe Fermé d'Utilisateurs (GFU) au profit de tout le personnel impliqué dans la mise en œuvre du projet (100 personnes environ) ;
- ✓ Prévoir un plafond de crédit de 2000 MRU en moyenne aux personnes impliquées dans la mise en œuvre du projet (62 dont les membres de l'équipe de pilotage et de supervision, des conseillers et des référents) au sein de Techghil ;
- ✓ Mettre en place un centre d'appel avec un numéro vert spécifique et former le personnel dédié à son fonctionnement

3. RESULTATS ATTENDUS

- Toutes structures de TECHGHIL implantées dans les wilayas du projet (siège et représentations dans les wilayas du projet) ont un accès amélioré et de qualité à la connexion internet ;
- Le service de messagerie automatique en interface avec le Système DELIL (envoi automatique des messages SMS et autres via DELIL aux bénéficiaires potentiels et leurs familles) est pris en charge durant toute la durée de mise en œuvre du projet (5 ans) ;
- Un Groupe Fermé d'Utilisateurs (GFU) au profit de tout le personnel impliqué dans la mise en œuvre du projet est mis en place ;
- Une dotation mensuelle en crédit est attribuée aux personnes impliquées dans la mise en œuvre du projet ;
- Un centre d'appel avec un numéro vert spécifique est mis en place, et le personnel dédié à son fonctionnement formé.

4. METHODOLOGIE

Cette prestation est engagée en vue de faciliter les flux de données et d'informations sur le projet entre les parties prenantes (Coordination, Management, partenaires, bénéficiaires...) mais aussi pour mieux faire connaître les différentes étapes de sa mise en œuvre ainsi pour favoriser leur implication et leur appropriation. Elle consiste à doter les structures et personnels concernés d'outils, d'équipements et de services efficaces pour faciliter la promotion des services prévus par le projet et l'échange d'informations et de données. Avec l'existence d'un système d'information DELIL intégrant l'interface avec le projet PEJ. Il s'agira ainsi de garantir l'accès direct et simplifié à des messages et leur diffusion automatisés à toutes les catégories des bénéficiaires.

Le prestataire sera chargé de fournir :

- 11 lignes avec accès internet haut débit
- 11 lignes téléphoniques fixes avec combinés,
- GFU pour 100 utilisateurs ;
- Un crédit plafonné pour 62 téléphones ;
- Services de messageries,
- Installation d'un numéro vert.

Le prestataire doit inclure dans sa proposition l'ensemble des coûts liés aux différents services fournis pendant la durée du projet (5 ans).

La proposition du prestataire doit comprendre :

- Désignation et Spécification des équipements et/ou matériels proposés ;
- Frais d'installation ;
- Le coût mensuel du service (frais de service).

5. SELECTION DES PRESTATAIRES

Le projet couvre les Wilayas de Nouakchott, Hodh Charghi, Hodh Gharbi, Assaba, Trarza et Guidimagha. Le prestataire sera sélectionné notamment sur la base de critères clairs et transparents basés sur :

- L'évaluation de sa capacité à fournir des équipement et services de qualité dans toutes les zones d'intervention du projet notamment :
 - ✓ Posséder une couverture géographique de toutes les wilayas d'intervention ;
 - ✓ Avoir déjà réalisé ce genre prestation auparavant ;
 - ✓ Etre capable d'apporter dans les meilleurs délais des solutions technologiques aux éventuels désagréments qui surgiront dans le cadre du maintien du réseau ou de la connexion ;
 - ✓ Fournir tout autre type de services nécessaires en cas de panne ou de disfonctionnement de la connectivité.
- Le montant de son offre financière